

Rapport d'activité 2017

Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale (Alupse) asbl

1. STRUCTURE

L'Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale, en abrégé ALUPSE, est une association sans but lucratif, créée en 1984, à l'initiative du Dr. Seligmann et de l'UNICEF Luxembourg. L'association a pour objet l'aide aux enfants maltraités, ainsi qu'à leur famille, la prévention de la violence et de la négligence et la promotion de la bientraitance. Depuis le 5 juillet 2002, l'ALUPSE est reconnue d'utilité publique. Les bureaux de l'association se trouvent à Luxembourg-Gasperich.

1.1 La pédiatrie sociale

Le service de pédiatrie sociale a été créé au sein de l'ALUPSE asbl en juin 2014 avec l'objectif de prévenir toutes les formes de maltraitance aux enfants, de promouvoir la bientraitance, de diagnostiquer et de prendre en charge au niveau thérapeutique les enfants maltraités.

Le responsable de la pédiatrie sociale est la chargée de direction du service multidisciplinaire ALUPSE dont elle fait aussi partie intégrante. Le service de pédiatrie sociale a la responsabilité d'élaborer, de coordonner et de mettre en place ce projet au niveau national.

La pédiatrie sociale a permis la collaboration étroite avec les 4 maternités des hôpitaux du pays, en permettant la détection et la mise en place d'une prise en charge précoce des situations à risque social en phase périnatale.

Les équipes d'Alupse-Dialogue et Alupse-Bébé assurent les consultations des familles dans tout le pays. Alors que dans le passé le nombre de demandes a augmenté d'année en année, en 2017 le nombre des demandes s'est stabilisé mais la complexité des situations a augmenté, nécessitant une prise en charge plus intensive de la part des équipes.

1.2. Le service Alupse-Dialogue

Depuis 1995, Alupse-Dialogue, service de consultations psychologiques et de thérapie, fonctionne avec une équipe pluridisciplinaire se composant de professionnels qualifiés dans le domaine social, psychologique et éducatif. Les membres de l'équipe se sont spécialisés en thérapie systémique et familiale, en psychothérapie et consultations psychologiques et dans la prise en charge des enfants et adolescents et jeunes adultes jusqu'à 21 ans, victimes de violence psychologique, physique, sexuelle ou ayant vécu des situations traumatiques.

Les deux missions fondamentales du service d'Alupse-Dialogue sont:

L'accompagnement thérapeutique des personnes en souffrance.

La protection de l'enfant et la mise en place de mesures de prévention contre la violence.

Les objectifs principaux sont de favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant, stabiliser l'enfant ou l'adolescent après un traumatisme ou une situation déstabilisante, sensibiliser les parents au vécu émotionnel et aux besoins spécifiques de l'enfant et favoriser la communication entre les membres de la famille.

1.3. Le service Alupse-Bébé - Soutien du lien parents-enfants

Alupse-Bébé, service d'aide à domicile spécialisée, fonctionne depuis février 2007. Le service s'adresse aux futurs parents et à des femmes enceintes ou venant d'accoucher qui vivent dans la précarité, souffrent de troubles psychiatriques, connaissent l'exclusion sociale ou d'autres problématiques qui mettent leurs capacités parentales à risque. Le service peut intervenir jusqu'à ce que l'enfant ait 3 ans.

L'équipe est aussi spécialisée dans la promotion du lien parents-enfants et dans le soutien parental en situation de crise familiale aigüe. Elle se compose de professionnels du domaine social, pédagogique, psychologique et paramédical.

Les missions fondamentales du service Alupse-Bébé sont :

Soutien du lien parents-enfants.

Intervention précoce pour consolider les ressources et le potentiel propre de l'enfant et de la famille.

Aide immédiate pour les familles avec des nouveau-nés ou pour des mères enceintes qui se trouvent dans une situation de vie difficile.

Les objectifs principaux sont de favoriser le développement du lien mère-père-enfant, la promotion de la bienveillance dans la parentalité et la prévention de la maltraitance.

2. LE PERSONNEL AU 31.12.2017

Pédiatrie sociale

1 pédiatre 40 heures par semaine

1 assistante sociale 40 heures par semaine (intégrée au service Alupse-Bébé)

1 assistante sociale 32 heures par semaine (intégrée au service Alupse-Bébé)

Service Alupse-Dialogue

2 assistantes sociales : 35 heures et 25 heures par semaine

4 psychologues : 40 heures, 40 heures, 30 heures et 20 heures par semaine

1 secrétaire : 25 heures par semaine

Service Alupse-Bébé

1 assistante sociale : 40 heures

1 sage-femme : 40 heures par semaine

1 psychologue : 40 heures par semaine

3. LES FINANCES

En 2017, le Ministère de la Santé a pris en charge 7 ½ postes : 1 poste de pédiatre social, 2 postes d'assistants sociaux, 4 postes de psychologues et ½ poste d'employé administratif.

2 1/2 postes sont à charge de l'asbl ALUPSE et financés par des dons.

4. RAPPORTS D'ACTIVITE

En 2017, le projet de pédiatrie sociale a continué à se développer et à avancer dans son intégration dans les maternités du Grand-Duché.

Les maternités des hôpitaux signataires sont les endroits principaux où la pédiatrie sociale prend la forme d'intermédiaire entre le réseau intra-hospitalier et le réseau extrahospitalier, à travers des réunions hebdomadaires. Dans ces réunions les équipes de l'ALUPSE se réunissent avec les responsables des maternités et ses assistants sociaux pour analyser les situations et conseiller la meilleure solution pour les familles à risque identifiées.

Un soutien téléphonique avec la pédiatre sociale reste assuré 24h/24h.

La communication avec le Tribunal de la Jeunesse, le Parquet, le SCAS et la Police est bien établie, ainsi qu'avec des autres services et associations qui travaillent avec la petite enfance : Service de Parentalité de Jugend- an Drogenhëllef, ONE, Arcus – Service d'Aide Familiale et d'Aide Socio-Educative, Services de Placement Familial (Arcus et Croix Rouge), Stëmm vun der Strooss, La Ligue Médico-Sociale, etc.

En 2017, il n'y a pas eu d'enfants secoués au Grand-Duché de Luxembourg.

Le développement de projet de la pédiatre sociale au niveau national, combiné avec les interventions dans les situations (urgentes) identifiées et l'assurance d'un soutien téléphonique 24/24h ont mené à une sollicitation extrême du pédiatre, raison pour laquelle le recrutement d'un deuxième pédiatre social est en cours.

a. Les situations prises en charge par le service Alupse-Dialogue

En 2017, le service a travaillé en tout dans 201 cas, dont 55% de nouveaux cas (111) et 45% anciens cas en cours au début de l'année ou rouverts en 2017.

Au total, 420 enfants vivent dans ces familles 59 % sont porteurs de symptômes secondaires aux traumatismes produits par la violence.

Au 31.12.2017 63% des situations ont pu être clôturées.

a.1. Motif principal des nouvelles situations

43% Violence sexuelle

19% Comportements alarmants chez l'enfant

15% Violence physique

6% Conflits familiaux

5% Violence psychologique

5% Négligence

1% Violence institutionnelle

6% Divers autres.

a.2. Age des enfants dans les nouvelles situations

140 enfants porteurs de symptômes ou de signes de souffrances (avec fratrie : 258 enfants):

AGE	Filles 58%	Garçons 42%
< 4 ans	14%	12%
4 - 6 ans	24%	19%
6 - 12 ans	29%	52%
12 - 16 ans	21%	14%
> 17 ans	12%	3%

a.3. Prise en charge et interventions

Dans les 201 situations dans lesquelles Alupse-Dialogue a été actif en 2017, la prise en charge a compris :

47% Evaluations *

26% Travail familial *

32% Thérapie individuelle de l'enfant

22% Guidance des parents

33% Collaboration avec le réseau **

**Les réunions familiales et les évaluations peuvent se faire en co-thérapie (avec 2 thérapeutes).*

***La collaboration avec le réseau reprend les situations où des réunions avec les professionnels et les familles et/ou avec uniquement les professionnels, ont eu lieu.*

En 2017, 130 demandes et situations ont été traitées sans ouverture d'un dossier et résolues par :

consultations par téléphone de personnes privées (56%)

consultations par téléphone de professionnels du réseau médico-psycho-social (31%)

supervisions avec des équipes et des professionnels du réseau (8%)

consultations avec la famille élargie (5%).

b. Les situations prises en charge par le service Alupse-Bébé

En 2017, 102 familles avec un nouveau-né ont été prises en charge et/ou suivies par le service Alupse-Bébé. Dans 58% des familles le service était déjà actif l'année précédente et dans les 42% de nouvelles familles suivies, 58% des situations étaient en prénatal.

Dans 52% des cas, le travail avec les familles a pu être terminé en 2017. Le nombre total d'enfants vivant dans ces familles s'élève à 154, dont 71% enfants en dessous de 3 ans.

Les membres de l'équipe du service Alupse-Bébé se rendent à domicile et collaborent étroitement avec les pédiatres et les professionnels du réseau intra- et extrahospitalier. La prise en charge peut durer jusqu'à ce que l'enfant ait 3 ans.

En 2017, l'équipe a fait 1342 interventions : visites à domicile, réunions de concertation avec les familles et les professionnels, interventions d'urgence et accompagnement aux visites médicales.

c. Travail de prévention et de formation en 2017

Les membres de l'ALUPSE ont continué à se former et à former des professionnels qui travaillent avec les mineurs.

L'ALUPSE a participé à la création de référentiels et de lignes de conduite à respecter dans le cas de maltraitance sur des mineurs dans divers groupes de travail : ONE, Ministère de l'Education, Barreau de Luxembourg, ECPAT, etc., ainsi qu'à des formations sur la maltraitance, la bientraitance et la pédiatrie sociale au Barreau de Luxembourg, et chez les professionnels qui composent La Ligue Médico-Sociale, ainsi que chez les pédiatres et les infirmières du Grand-Duché de Luxembourg.

Formations organisées l'Alupse :

«Narrative bei komplextraumatisierten Kindern und Jugendlichen - Praxistage für Einsteiger» 24 professionnels du réseau psychologique et psychiatrique y ont participé, avec Dr. Regina Hiller, psychologue, pédagogue, psychothérapeute analytique pour enfants et adolescents, le 17 et 18 novembre 2017.

«Hilfe und Schutz für Kinder und Jugendliche in gefährdenden Situationen» 17 professionnels du réseau social et pédagogique y ont participé en collaboration avec Monsieur Bernd Reiners, psychologue diplômé et psychothérapeute, Kinderschutz-Zentrum Aachen.

5. CONCLUSION

L'ALUPSE a pris en charge des situations venant de toutes les maternités du Grand-Duché ainsi que des services des urgences pédiatriques et des autres services extrahospitaliers qui travaillent avec des enfants. Lors des réunions hebdomadaires de pédiatrie sociale qui ont lieu dans chaque maternité, les hôpitaux ont l'opportunité d'orienter directement les familles vers les services extrahospitaliers les plus appropriés pour chaque situation.

L'ALUPSE raccourcit les barrières entre professionnels à travers une pratique de travail constructive et multidisciplinaire basée dans l'apprentissage et l'humilité.

Cette activité vocationnelle et en partenariat avec les collaborateurs intra-hospitaliers et extrahospitaliers, a permis d'éviter des placements de mineurs hors du foyer familial à travers un travail étroit avec les parents en difficultés sociales.